

LETTRES & LCA

Lettre d'information de l'académie de Rennes #3

ACTUALITÉ ACADÉMIQUE

• Charte académique des épreuves anticipées de français

Les épreuves anticipées de français sollicitent chaque année des centaines de correcteurs et examinateurs qui sont aussi des enseignants engagés toute l'année auprès d'élèves - futurs candidats - qu'ils ont à cœur d'accompagner vers le progrès et la réussite à ces examens.

Rédiger collectivement une charte académique permet de poser des principes communs de compréhension, d'évaluation et de correction des épreuves et de leurs exercices. Les principes communs que cette charte cherche à construire fondent la valeur de nos épreuves nationales.

Nous avons souhaité rédiger cette nouvelle charte de la façon la plus participative possible :

- **Le 4 décembre**, à l'occasion d'un « après-midi de l'inspection », plusieurs dizaines de professeurs des lycées publics et privés, se réuniront avec des inspecteurs dans les quatre départements. Ils réfléchiront aux principes et critères d'évaluation des exercices proposés à l'examen. Les inspecteurs feront la synthèse des échanges.
- **Dans la semaine du 9 décembre**, un projet de charte sera envoyé à tous les professeurs de lycée de l'académie : chaque équipe pourra faire un retour aux inspecteurs pour le 17 janvier 2020.
- Les inspecteurs reprendront la charte à l'aune des éclairages apportés par les équipes et proposera un texte définitif avant la fin du mois de **janvier**.

Nous remercions par avance tous les collègues qui participeront avec nous à cette réflexion.

Les IA-IPR de lettres de l'académie de Rennes.

SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| • p. 2 : Vous avez dit formation continue ? | • p. 6-7 : Favoriser et soutenir le travail personnel des élèves |
| • p. 2 : Lecture et écriture : à vos projets ! | • p. 7 : Les lettres engagées dans les TraAM |
| • p. 3 : Enseigner l'éloquence | • p. 8 : Évaluations de début de 6^e en français : un exemple d'exploitation |
| • p. 4-5 : Accompagner les lycéens allophones | |
| • p. 5 : Le quart d'heure de lecture | |

Vous avez dit formation continue ?

La formation continue est aujourd'hui un ensemble de dispositifs variés, pour répondre aux attentes des professeurs.

À l'échelle académique, les offres de formation continue destinées aux professeurs du réseau public reposent cette année sur des dispositifs variés. Outre les formations disciplinaires - une dizaine cette année - ou transversales qui sont proposées dans le Plan Académique de Formation (PAF), les enseignants ont pu s'inscrire, par le biais de leur chef d'établissement, à un groupe de secteur, voire en demander la création. Ainsi, en lettres, ce sont huit groupes de secteur qui réunissent des enseignants de collège ou de lycée autour de problématiques liées à l'enseignement du français et des langues et culture de l'antiquité. Ces groupes de secteur donnent l'opportunité d'une formation entre pairs qui s'appuie sur des

principes de mutualisation, mais aussi de collaboration et d'intelligence collective. Les enseignants qui y participent enrichissent leurs pratiques de manière continuée puisque les groupes de secteur sont pérennes si les participants le souhaitent.

Nous avons aussi sollicité des collègues pour constituer des groupes de ressources (un pour le collège, un autre pour le lycée). Ils travailleront en interrogeant des problématiques diverses et vous permettront de trouver sur le futur site pédagogique de l'académie des productions qui vous accompagneront dans la mise en œuvre de votre enseignement.

Mathilde Foucherault

Lecture et écriture : à vos projets !

La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle : un partenaire pour les professeurs de lettres.



Dans les collèges et les lycées, les professeurs de lettres sont souvent impliqués, notamment avec leurs collègues professeurs documentalistes ou avec des professeurs d'autres disciplines, dans des projets qui encouragent la lecture et l'écriture chez les élèves (prix littéraires, ateliers d'écriture, interventions d'auteurs, salons...).

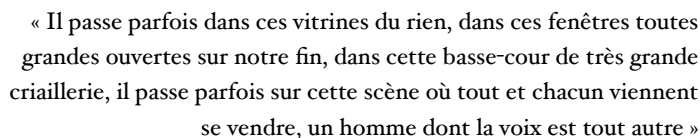
Si tel est le cas dans votre établissement, ou si vous envisagez de vous impliquer dans ce type de démarches, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du rectorat (DAAC). Les personnes qui y travaillent pourront vous apporter des conseils dans le cadre de votre projet, vous informer sur

les prix et festivals existants, sur des auteurs à contacter. Ils pourront aussi vous mettre en relation avec des établissements proches du vôtre dans lesquels sont menées des expériences similaires. La DAAC s'attache également à promouvoir et à diffuser les réalisations des établissements dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Pour tout renseignement, contacter Armelle Roullé et Sonia Bernard-Tosser, par courriel (ce.daac@ac-rennes.fr, armelle.roulle@ac-rennes.fr, sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr) ou par téléphone (02 23 21 74 10). Rendez-vous également à la [page du site académique](#) consacrée à l'éducation artistique et culturelle.

Pierre Pilard

Huit collèges de l'académie de Rennes sont engagés dans l'expérimentation nationale d'enseignement de l'éloquence en classe de troisième.



« La vraie éloquence se moque de l'éloquence. »

énergie, ils et elles étaient sujets de leur parole. C'est sans doute là l'essentiel : accompagner les élèves pour leur permettre de devenir capables de prendre la parole en ayant conscience d'eux-mêmes et des autres et de s'affirmer comme sujets, auteurs de leur parole.

Au croisement de plusieurs parcours (citoyen, artistique et culturel), l'éloquence tisse des liens avec de nombreuses disciplines autres que les lettres (Histoire-Géographie, EMC, EPS, ...) et avec des moments importants de la vie des élèves, (parole publique en CVL, en conseil de classe, oral du brevet, etc.). Il est essentiel de chercher à identifier les compétences que cet enseignement permet aux élèves de construire : compétences oratoires, langagières, émotionnelles et relationnelles s'entrecroisent.

La grande variété des activités à mener avec les élèves (champ des arts de la parole, de la parole publique, du débat, de la parole singulière et de la parole collective, ...) fait la richesse de cet enseignement mais aussi peut-être la complexité de sa mise en œuvre. Le partage d'expériences sera nécessaire pour approfondir toutes les possibilités de cette nouvelle approche de l'oral, dont on sent bien tout à la fois l'importance et la difficulté.

Lettre d'information de l'académie de Rennes #3

Accompagner les lycéens allophones : pistes proposées aux professeurs de lettres par le CASNAV

Les élèves allophones ont la caractéristique de démarrer leur apprentissage du français en contexte scolaire. Cette situation linguistique spécifique est transitoire et évolutive. Cependant, elle implique que l'ensemble d'une équipe pédagogique prenne en compte ce besoin éducatif particulier afin de définir collectivement les aménagements et les aides à apporter dans les disciplines.

En lycée, les professeurs de lettres se demandent souvent comment aider les élèves allophones à préparer les épreuves anticipées de français, orales et écrites. Les textes nationaux, qui ont envisagé différentes compensations pour les candidats en situation de handicap, n'ont prévu aucune aide particulière pour les candidats allophones. Pour autant, de nombreux leviers existent et ils méritent d'être rappelés à tous les professeurs de lettres afin qu'ils n'hésitent plus à les activer, sans déroger au cadre légal d'une épreuve nationale.

Ainsi, il est permis d'adapter le parcours scolaire des lycéens allophones inscrits en classe de Première en organisant, par exemple, un parcours en deux ans : la première année de Première se focalisera principalement sur les EAF si les acquis linguistiques le permettent ; la seconde année mettra sur les autres disciplines, en particulier dans les filières technologiques... Cet aménagement pourra être modulé ou inversé, en fonction des compétences et du projet de chaque élève concerné.

La décision de présenter ou non les EAF dès la fin de la première année appartient *in fine* aux candidats et à leurs familles.

Avec la caution incontournable du chef d'établissement, il est possible d'informer le

jury de l'épreuve orale de la situation linguistique d'un élève allophone ; un courrier du proviseur pourra aussi être adressé au président du jury du baccalauréat pour les délibérations.

Support des épreuves à l'oral, le descriptif pourra être aménagé avec l'élève allophone en fonction des préconisations ci-dessous :

- On ajoutera en toutes lettres sur le descriptif : « Elève allophone nouvellement arrivé en France inscrit au lycée ». Le descriptif sera ensuite signé par le professeur et le proviseur de l'établissement.
- Si besoin était, le descriptif pourra aussi être transmis au CASNAV (ce.casnav@ac-rennes.fr), qui le fera viser par l'IA-IPR en charge du dossier.
- En fin d'année, la version définitive du descriptif sera arrêtée par le professeur de lettres après un entretien avec l'élève allophone, au cours duquel il prendra en compte ses goûts, ses ressources et son aisance sur certaines séquences plutôt que sur d'autres. En ce sens, le descriptif sera personnalisé. Dans cette perspective, les adaptations du descriptif pourront aller jusqu'à proposer une lecture cursive par objet d'étude choisie, si possible, dans la littérature du pays d'origine de l'élève. Le descriptif pourra aussi intégrer des œuvres bilingues, en indiquant les références précises.

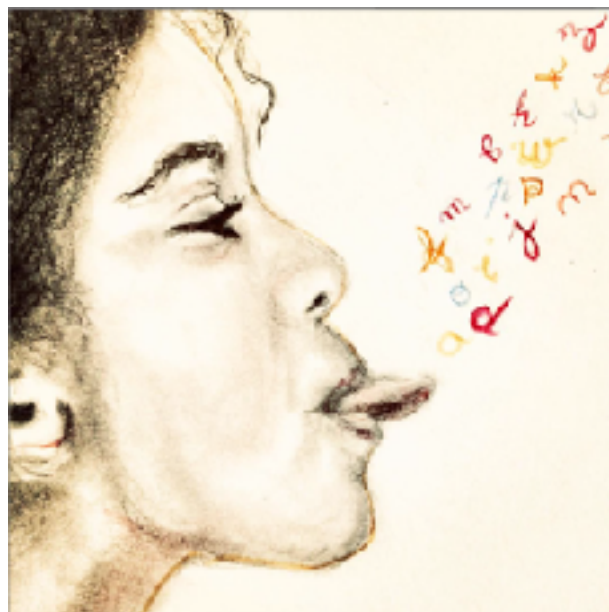
De fait, les descriptifs peuvent être adaptés différemment selon la situation scolaire des candidats. En effet, certains élèves allophones ont démarré leur scolarité l'année précédant l'examen, en classe de Seconde, quand d'autres

lycéens sont arrivés en début ou en cours de Première. Si le candidat est arrivé en cours d'année de Première et souhaite présenter les épreuves anticipées à la fin de l'année, les œuvres et textes étudiés depuis son arrivée en cours figureront sur le descriptif. Le candidat et sa famille seront alors informés que ce descriptif partiel ne recoupe pas la totalité du programme de l'épreuve. En effet, la préparation à l'épreuve, incomplète, met en difficulté le candidat.

Rappelons enfin que la discipline « Français » compte également dans le contrôle continu.

Au lycée comme au collège, l'évaluation doit d'abord avoir pour tous les élèves allophones un rôle formatif afin de soutenir efficacement l'apprentissage du français : elle doit encourager et valoriser leurs progrès et tenir compte avant tout de ce qu'ils sont capables de réaliser avant de pointer des lacunes, inévitables dans le cadre de tout apprentissage linguistique.

Dans les bulletins, il convient donc que les professeurs de lettres précisent que l'élève est allophone afin que les évaluations se centrent sur ses progrès et son cheminement effectif dans les apprentissages (et non les manques ou les insuffisances), quitte à préciser qu'il s'agit de compétences partielles. Les enseignants pourront être amenés à n'évaluer qu'une



compétence ciblée ou une partie de chaque devoir. On pourra aussi envisager de ne prendre en compte que certains devoirs afin de donner à voir l'évolution et les progrès de l'élève ; pour évaluer les productions orales et écrites de l'élève, un coefficient différent pourra être envisagé...

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter le CASNAV (ce.casnav@ac-rennes.fr), si vous souhaitez poursuivre avec nous cette réflexion !

Sophie Mokhtari

Le quart d'heure de lecture



De nombreux établissements de l'académie ont mis en place un temps de lecture collective, un *quart d'heure de lecture*, valorisé par l'évènement du 18 octobre : « Ensemble, chacun son livre » qui a mobilisé l'académie de Rennes. Faire de la lecture un enjeu collectif est essentiel : amener tous les élèves à trouver ou à retrouver un contact quotidien avec le livre, partager avec eux l'intimité de la lecture, associer tous les membres de la communauté éducative à ce moment. Le temps passé à lire, silencieusement,

permet d'entrer ensuite dans les apprentissages et apporte une qualité d'écoute observée par les élèves et par les enseignants.

Ce rituel, qui instaure la lecture plaisir, la lecture libre dans le temps scolaire, peut s'associer dans les établissements à une réflexion collective riche sur l'explicitation des stratégies de lecture, l'échange autour des pratiques artistiques et culturelles et la verbalisation d'émotions et de jugements esthétiques.

Camille Dappoigny

Favoriser et soutenir le travail personnel des élèves

En lettres comme dans d'autres disciplines, au collège et au lycée, se pose couramment la question du travail personnel des élèves : en donner, ne pas en donner ? Si oui, quoi ? Comment ? Quelles solutions aux constats parfois négatifs que l'on peut dresser sur la manière dont les élèves le réalisent ?

À côté des activités pédagogiques dans lesquelles on implique les élèves dans le cadre ordinaire de la séance, il peut être stimulant d'interroger cette part personnelle du travail et la manière dont on peut la structurer, l'organiser, la concevoir à la fois pour favoriser l'engagement des élèves et pour qu'elle leur soit utile. Clarifier ce qu'on demande aux élèves dans ce cadre est utile : il peut s'agir d'activités de mémorisation ou de remémoration de notions littéraires ou linguistiques (ce qui interroge la trace écrite pendant le cours et les ressources proposées aux élèves), d'activités d'entraînement, de recherche, de création...

Au-delà du temps dont disposent les élèves pour réaliser leur travail à faire, compte tenu de ce qui leur est demandé dans les autres disciplines, chacune de ces activités mérite une réflexion pédagogique et didactique, compte tenu des caractéristiques d'une situation de travail personnel : les élèves, contrairement à ce qui se passe en classe, œuvrent souvent « seuls et sans aide », sans possibilité pour une intervention du professeur permettant de résister aux distractions, ou visant à soutenir leur implication, gérer leur temps, réguler leur activité, expliquer un point délicat... Ainsi, il peut être très utile de ménager la possibilité, pour les élèves, de recourir à la coopération et à l'entraide hors de la classe, de verbaliser les difficultés rencontrées ou les démarches adoptées, de s'autoévaluer ou de se tester.

Si l'on constate un engagement des élèves dans leur travail personnel qui ne répond pas à des

attentes raisonnables, la réflexion pédagogique peut porter sur d'autres facteurs de la motivation : sens des activités demandées en termes d'apprentissages, possibilité de choix entre plusieurs activités, scénarisation des tâches proposées, gradation en termes de technicité et de complexité, diversification des activités (exercices, jeux, textes à lire ou à dire, analyse de textes ou de documents audio ou vidéo, enregistrement de lectures, recherche de solutions pour améliorer un texte à écrire...).

Le travail personnel des élèves peut également répondre, à sa mesure, à la volonté de différencier son enseignement en fonction des besoins (et envies) des élèves : un travail sur le style pour certains, sur l'orthographe pour d'autres, éventuellement sur la graphie ou sur le déchiffrement, sur la lecture documentaire ou sur l'expression orale pour d'autres enfin. Cela peut aider à renforcer le sens que confèrent les élèves aux activités demandées, et leur donne l'occasion d'approfondir ce qui est important pour eux. Investir la différenciation dans le travail personnel des élèves requiert de le planifier au même titre qu'un autre temps d'apprentissage, et de prendre le temps nécessaire, en classe, pour indiquer ce qu'il y a à faire.

Enfin, analyser les causes d'un travail personnel peu efficace ou trop léger permet de définir, en lien avec d'autres disciplines, les solutions à inventer pour accompagner et suivre les élèves dans ce domaine : il peut s'agir de difficultés liées à des contenus disciplinaires, ou d'une maîtrise fragile des outils et des méthodes pour

apprendre et travailler (se concentrer, s'organiser, identifier ce sur quoi l'on peine...), qu'il est important de didactiser avec rigueur et inventivité, dans la mesure où les inégalités sont importantes entre élèves dans ce domaine. Ces questions peuvent faire l'objet de réflexions collectives, d'animations pédagogiques à la demande des équipes, de formations locales sollicitées par les établissements dans le cadre des bassins. Les groupes de secteur constituent également un espace intéressant dans lequel aborder ces questions.

Pour approfondir :

- Claude Bisson-Vaivre, [Le travail personnel de l'élève](#), Canopé, 2018 (en ligne, gratuit)
- Olivier Rey, [Travail personnel et devoirs](#), 2018, sur son blog « Des recherches aux pratiques éducatives »
- Collectif, [De la question des devoirs à l'apprentissage de l'autonomie dans le travail personnel, pistes et ressources pour la formation](#), 2017-2019, sur le site du Centre Alain-Savary

Pierre Pilard

Les lettres engagées dans les TraAM

Les Travaux Académiques Mutualisés, ou TraAM, sont un dispositif national qui encourage la réflexion didactique et pédagogique avec le numérique et permet d'expérimenter dans les classes.



L'objectif des TraAM est de construire une expertise qui doit contribuer aux

actions de formation et d'accompagnement des enseignants dans le cadre de la stratégie pour le numérique. Fondés sur la mutualisation inter-académique, les TraAM s'appuient sur des expérimentations dans les classes.

En Bretagne, une équipe de sept professeurs de lettres s'engage dans cette réflexion cette année. Pour notre discipline, le thème proposé au niveau national s'intitule « Appropriation et numérique ». Le projet proposé par l'académie de Rennes a été retenu.

La synthèse élaborée en fin d'année par le groupe de travail devra mettre en évidence d'une part que le dispositif impulse une dynamique et d'autre part que les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques disciplinaires sont source de développement à la fois de compétences disciplinaires mais aussi transdisciplinaires contribuant par là-même à la construction d'une culture numérique.

Pour en savoir plus : le projet proposé par l'académie de Rennes

« Au moment où les programmes de collège et de lycée réaffirment l'importance de la lecture littéraire dans la formation intellectuelle de l'élève et placent les œuvres intégrales au centre de l'enseignement du français, quel rôle le numérique peut-il jouer pour relever les défis que l'Ecole se donne ? Les scénarios pédagogiques construits par le groupe dans le cadre des TraAM permettront

- d'explorer les modalités et les espaces de lecture, d'écriture et de publication qu'ouvre le numérique pour favoriser l'appropriation, personnelle et créative, des œuvres littéraires,
- d'élargir la réflexion à la littérature numérique, y compris pour interroger ce qu'est l'expérience littéraire,
- de redéfinir la place des élèves face au texte littéraire non pas comme seuls lecteurs, mais aussi comme sujets lecteurs-scripteurs. »

Miguel Degoulet

Evaluations de début de 6^e en français : un exemple d'exploitation

Le collège Paul Féval appartient au réseau éducation prioritaire de Dol-de-Bretagne, en milieu rural. Les évaluations nationales qui s'y sont tenues du 7 au 14 octobre 2019 fournissent des repères instructifs quant aux acquis des élèves à l'entrée en 6^e.



Certains résultats étaient prévisibles : la grande majorité des élèves maîtrise de

façon satisfaisante les compétences attendues. Pour autant, la proportion d'élèves qui ont des difficultés est importante : un élève sur deux a un niveau insuffisant ou fragile dans au moins une des compétences.

La lecture des items permet d'identifier les besoins spécifiques des élèves et d'interpréter les origines de leurs difficultés pour mieux y remédier ([Présentation des exercices et des compétences évaluées sur éduscol](#)).

Certains résultats s'avèrent surprenants, notamment en maîtrise de la langue : les réussites flagrantes des élèves en grammaire et en orthographe interrogent, car leurs productions écrites montrent pourtant de vraies difficultés. Cette dichotomie doit orienter les actions pédagogiques au collège et mobiliser la liaison CM2-6^e vers davantage d'application des règles orthographiques et grammaticales dans l'écriture quotidienne sous toutes ses formes et dans tous les champs disciplinaires ([Note de service du 25/04/2018 Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française](#)).

La lecture est le domaine dans lequel les élèves du collège Paul Féval rencontrent le plus de difficultés. L'analyse détaillée des résultats, élève par élève, révèle que dans la très grande majorité des cas, les résultats en compréhension de l'écrit sont corrélés aux compétences lexicales. Ainsi avoir un niveau juste satisfaisant (palier 1) en lexique n'est pas suffisant pour lire et

comprendre un texte écrit : au mieux l'élève atteindra également le palier 1 en compréhension de l'écrit, mais le plus souvent ses compétences de lecture seront fragiles ou insuffisantes. De même, la très grande majorité des élèves dont les compétences lexicales sont fragiles ou insuffisantes le sont également en compréhension de l'écrit.

Afin d'améliorer la lecture des élèves, les équipes pédagogiques ont donc décidé de mettre en place en priorité des actions de remédiation pour renforcer l'acquisition du vocabulaire : projet transdisciplinaire d'un « rallye lexique » à la manière des « rallyes lecture » du primaire ([Fiche éduscol Acquérir la structure et le sens des mots](#)).

Ces difficultés de compréhension se traduisent en mathématiques par la faiblesse des élèves du collège en résolution de problèmes : dans la partie « Résoudre » de l'évaluation nationale, dont les items font appel à des compétences de langue non maîtrisées, la stricte compréhension des énoncés fait obstacle dès le départ.

Diverses actions de remédiation sont envisagées pour aider les élèves à mieux comprendre le sens explicite et implicite des textes et des énoncés dans toutes les disciplines. L'accent sera mis sur les inférences, travaillées de façon systématique, et en particulier sur les inférences logiques afin d'améliorer la compréhension des problèmes mathématiques ([Note de service du 25/04/2018 Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome](#)).

Estelle Plaisant-Soler et Julie Lerouvillois,
Professeures au collège Paul Féval,
Dol-de-Bretagne